

Déchetterie de Tantonville Ouverture partielle



Particuliers

Lundi 18 mai : 13h30 > 17h Mardi 19 & mercredi 20 mai : 9h > 12h30 Samedi 23 mai : 9h > 12h30 Lundi 25 mai : 13h30 > 17h

Du mardi 26 au jeudi 28 mai : 9h > 12h30

Samedi 30 mai : 9h > 12h30

Professionnels

Vendredi 22 et vendredi 29 mai: 15h > 18h30

Conditions de dépôt

- > Carte de déchetterie. Si elle ne passe pas au lecteur : accès refusé sans négociation possible.
- > Avant de badger, attendez l'accord du gardien.
- > 5 véhicules maximum au sein de la déchetterie.
- > 1 seule personne descend du véhicule (2 maximum si le déchet est trop lourd ou volumineux)
- > Les enfants ne sont pas autorisés à descendre du véhicule.
- > Aucune aide au déchargement ne sera apportée par les gardiens.
- > Merci de ramasser tout déchet tombé par terre.
- > Particuliers : Maximum 1m³ de déchets / passage / jour. Professionnels : pas de limite.

L'enlèvement des matériaux étant parfois perturbé, certains dépôts pourraient ponctuellement être interdits par les gardiens en cas de saturation.



Déchets non acceptés





Les films plastiques et le polystyrène



Les produits dangereux (peintures, solvants, aérosols...)

Nous faisons appel au civisme et à la responsabilité de chacun

- > Ne venez que si votre dépôt ne peut absolument pas attendre.
- > Ne vous précipitez pas, respectez les horaires indiqués ci-dessus, en anticipant l'heure de fermeture.
- > Respectez les règles de distanciation et les gestes barrières et restez courtois avec les autres usagers et le personnel.
- > Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction des capacités des bennes et des contraintes des prestataires.

Ces consignes visent à limiter au maximum les interactions entre les personnes et à garantir la sécurité de tous.

Le non-respect de celles-ci entraînera **l'exclusion immédiate du fautif,** sans possibilité de décharger de déchets, et pourrait entraîner la révision des conditions d'accès à la déchetterie.